



Programme d'Appui aux PME/PMI
et à la Maîtrise des Technologies
d'Information et de Communication (PME II)

REVUE DE PRESSE

Du 28 Juillet au 01 Août 2013



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne
Palais des expositions Pins Maritimes - Mohammadia - Alger
Tél. : +213 (0) 21 21 00 68 - Fax : +213 (0) 21 21 00 86 - e-mail : contact@algerie-pme2.dz
www.algerie-pme2.dz

SOMMAIRE

Environnement de la PME	
L'Agence pour la coopération internationale et le développement local en méditerranée Candidatures pour 60 porteurs de projets des pays du Maghreb	P04
Investissements des diasporas maghrébines dans leurs pays d'origine L'Acim lance une enquête pour identifier les blocages	P06
Première enquête Diasporas et Entrepreneuriat Comment entreprendre "au bled" ?	P07
Issaâd Rebrab, à propos de la résorption du chômage : L'économie algérienne doit créer 1,5 million d'emplois	P09
PLUS DE 150 ENTREPRISES CONCERNÉES Le partenariat à la place de la privatisation	P10
Tiaret D'importants projets en chantier pour impulser le développement	P12
Elle est estimée à 800 millions de litres/an La moitié de la production laitière n'est pas collectée	P14
Ahmed Ziad, directeur au ministère de l'industrie à Boumerdès "L'Algérie perd annuellement 8 milliards de dollars "	P15
PME	
Larbi Ouahmed, opérateur privé : «La première industrie après l'indépendance, c'est le textile»	P16
Usine Renault Algérie : Treize entreprises de sous-traitance d'Oran retenues	P17
Le P-DG de Cevital au Forum de "DK News" Issad Rebrab évoque les défis de l'économie algérienne	P18
Projet d'usine automobile « Renault Algérie » : 13 entreprises de sous-traitance d'Oran retenues	P20
Projet Renault Algérie Treize entreprises de sous-traitance d'Oran retenues	P21
TIC	
Le marché des smartphones explose en Algérie le commencement de la fin des téléphones classiques	P22
Philippe Ausseur. Spécialiste des TIC, Gérant d'EY Advisory Algérie «La 3G peut être un accélérateur pour l'entrepreneuriat en Algérie»	P25
ATM Mobilis : Un bénéfice net de 14,2 milliards de dinars 1re édition du grand concours de la presse nationale.	P27
Carte nationale du journaliste de presse : La corporation affiche un intérêt évident L'accès à l'information, une revendication récurrente	P29
Avant-projet de la Carte nationale de journaliste professionnel Entre l'urgence d'assainir la corporation et la nécessaire organisation	P31
Téléphonie 3G : L'Arpt lance l'avis d'appel à la concurrence	P33
Nedjma : 113 millions de dollars investis depuis janvier	P34
L'opérateur a rendu publics hier les résultats du 1er semestre 2013 Nedjma affiche un bénéfice de 93,9 millions de dollars	P35

SOMMAIRE suite ...

COOPERATION / INTERNATIONAL	
Algérie - UE : Les produits agricoles algériens recevront le label d'"appellation d'origine"	P36
Prêts au partenariat avec l'Algérie, les Français affichent leur savoir-faire dans le solaire	P38
Le programme a été adopté avant-hier par la Commission européenne 10 millions d'euros pour la gouvernance politique et économique en Algérie	P40
EVENEMENTS	
Maroc Les entreprises algériennes invitées au 2e Salon international du Halal	P42
2e salon international du Halal au Maroc : Les entreprises algériennes invitées	P43
Les PME algériennes appelées à investir le créneau : Le marché du Halal pèse plus de 600 milliards de dollars	P44
Industrie : 7e salon international	P46
Salon international de la récupération d'énergie Les PME algériennes courtisées	P47

ENVIRONNEMENT DES PME

Support	LE MIDI LIBRE	Date	28 Juillet 2013
Titre	L'Agence pour la coopération internationale et le développement local en méditerranée Candidatures pour 60 porteurs de projets des pays du Maghreb		

L'Agence pour la coopération internationale et le développement local en méditerranée (ACIM) a lancé un appel à candidatures pour sélectionner 60 porteurs de projet qui pourront bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour la création de leur entreprise en Algérie, Maroc et en Tunisie.

L'ACIM invite les créateurs d'entreprises et porteurs de projets d'envoyer leurs dossiers au plus tard le 25 août prochain et les résultats de cette première sélection seront livrés durant la seconde quinzaine de septembre prochain, précise l'agence sur son site web.

La deuxième réunion de porteurs de projets s'est tenue le 1er juillet à Marseille (France) pour s'informer sur le dispositif DiaMed d'accompagnement à la création d'entreprise pour les diasporas.

Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du programme européen DiaMed vise à soutenir le développement économique dans les trois pays du Maghreb.

L'accompagnement est strictement réservé aux porteurs de projets d'origine algérienne, marocaine et tunisienne résidant en Europe et souhaitant créer une entreprise dans leurs pays d'origine, précise l'ACIM.

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement individuel au Maghreb réalisé par les partenaires locaux et leurs consultants, comprenant une aide aux démarches administratives, d'appui pour l'élaboration du "business plan" et les demandes de financement.

Cet accompagnement vise notamment à sécuriser les investissements des porteurs de projets, en leur apportant un appui dans leurs démarches, indique l'agence, précisant que 20 projets par pays seront sélectionnés au total selon des critères bien déterminés.

Ces critères concernent notamment l'adéquation entre le profil et l'expérience du porteur de projet, l'adéquation du projet avec le marché visé, l'état d'avancement du projet et son impact en termes de création d'emplois.

D'autres critères sont également décidés par l'ACIM comme le caractère innovant du produit ou services, la viabilité du montage financier et enfin le transfert de compétences, de savoir-faire et de technologie.

Ce dispositif d'accompagnement à la création d'entreprises pour les diasporas du Maghreb est réalisé dans le cadre du projet DiaMed, financé par la Commission Européenne (EuropeAid) par le programme 2013-2015.

Riad El Hadi

Support	LIBERTE	Date	28 Juillet 2013
Titre	Investissements des diasporas maghrébines dans leurs pays d'origine L'Acim lance une enquête pour identifier les blocages		

Le projet Diamed met en œuvre un dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise pour les diasporas du Maghreb.

L'Agence pour la coopération internationale et le développement local en Méditerranée (Acim) a lancé une enquête pour connaître les motivations et les freins à l'investissement productif des diasporas maghrébines dans leurs pays d'origine.

L'enquête intitulée "Diasporas et entrepreneuriat au Maghreb" est anonyme et se déroule du 12 juillet au 31 octobre 2013 et les résultats seront disponibles en janvier 2014, indique Acim sur son site web. Le questionnaire concernant cette enquête lancée sous le slogan "Comment entreprendre au bled" ? porte essentiellement sur le domaine d'activité des projets, le volume financier, les modalités de financement, la durée de réalisation et les motivations pour créer l'entreprise, etc. "Tout futur créateur d'entreprise ou porteur de projet d'origine algérienne, marocaine ou tunisienne et résident en Europe est invité à participer à cette enquête qui s'inscrit dans le dispositif DiaMed d'accompagnement à la création d'entreprise", a indiqué l'agence.

Cette enquête en ligne, la première du genre, a pour objectif d'ajuster le dispositif au plus près des besoins des porteurs de projets et de sensibiliser les acteurs institutionnels qui accompagnent les TPE/PME au Maghreb en leur présentant les résultats lors d'ateliers. Cet accompagnement vise notamment à sécuriser les investissements des porteurs de projets, en leur apportant un appui dans leurs démarches, selon l'agence, qui a précisé que la sélection des lauréats est en cours.

20 projets par pays seront sélectionnés afin de bénéficier d'un accompagnement individuel sur 24 mois selon des critères bien déterminés. Ce dispositif et cette enquête sont réalisés dans le cadre du programme européen DiaMed qui vise à soutenir le développement économique dans les trois pays du Maghreb et financé par la Commission européenne (EuropeAid) par le programme 2013-2015.

Rédaction Nationale

Support	LIBERTE	Date	28 Juillet 2013
Titre	Première enquête Diasporas et Entrepreneuriat Comment entreprendre “au bled” ?		

Le projet Diamed met en œuvre un dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise pour les diasporas du Maghreb.

Ce dispositif vise à sécuriser l'investissement des porteurs de projets des diasporas et à leur faire bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé au travers d'un réseau de partenaires en Algérie, au Maroc et en Tunisie. La sélection des lauréats est en cours : 20 projets par pays seront sélectionnés et bénéficieront d'un accompagnement individuel sur 24 mois. Afin d'ajuster ce dispositif d'accompagnement au plus près des besoins des porteurs de projet et de sensibiliser les acteurs maghrébins qui accompagnent les TPE/PME, deux partenaires du projet Diamed, l'agence Acim et Anima Investment Network, réalisent une enquête sur les attentes et les besoins en matière d'accompagnement à la création d'entreprise des diasporas algériennes, marocaines et tunisiennes.

L'enquête vise à mieux connaître les motivations et les freins à l'investissement productif des diasporas du Maghreb dans leur pays d'origine. Tout futur créateur d'entreprise ou porteur de projet d'origine algérienne, marocaine ou tunisienne et résidant en Europe est invité à participer à cette enquête en complétant un questionnaire. L'enquête est strictement anonyme et se déroule du 12 juillet au 31 octobre 2013.

Les résultats seront disponibles en janvier 2014 sur les sites web d'Acim et d'Anima Investment Network. Le projet Diamed s'appuie sur la combinaison des capacités innovantes du nord et du sud de la Méditerranée et des opportunités d'investissement au Sud comme levier économique. Les principaux moteurs du projet sont l'engagement des acteurs institutionnels et économiques locaux, l'implication des diasporas, la valorisation des jeunes diplômés du Maghreb, la promotion de l'esprit d'entreprise et la circulation des compétences. "Diamed" entend d'ici 2015 contribuer au développement local et renforcer le tissu entrepreneurial des pays du Maghreb au travers d'activités de soutien de projets d'investissement, de transfert de l'innovation, de formation et coaching, et d'accompagnement personnalisé. Les diasporas en Europe, et notamment issues des pays du Maghreb, comptent aujourd'hui de nombreuses compétences hautement qualifiées et des créateurs d'entreprises ayant investi de multiples secteurs d'activités. Elles maintiennent un lien fort avec leur pays d'origine dont elles souhaitent contribuer au développement économique et social.

De leurs côtés, les pays du Maghreb ont une conscience accrue du rôle et de la force économique que représentent leurs communautés établies à l'étranger. Elles tentent peu à peu de mobiliser ces compétences pour l'investissement productif, le transfert technologique et de savoir-faire, et la création d'entreprises et d'emploi.

C'est dans ce contexte, et forte de son expérience de plusieurs années dans le domaine du développement économique et de la création d'activités dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, que l'Agence pour la coopération internationale et le développement local en Méditerranée (Acim) a lancé au 1er trimestre 2013 un nouveau programme d'accompagnement à la création d'entreprises pour les diasporas du Maghreb.

Meziane Rabhi

Support	EL MOUDJAHID	Date	31 Juillet 2013
Titre	Issaâd Rebrab, à propos de la résorption du chômage : L'économie algérienne doit créer 1,5 million d'emplois		

L'économie algérienne devrait créer 1,5 million d'emplois pour résorber le chômage, qui touche près de 10% de la population active, a indiqué, hier à Alger, Issaâd Rebrab, patron du groupe agroalimentaire Cevital.



L'économie algérienne devrait créer 1,5 million d'emplois pour résorber le chômage, qui touche près de 10% de la population active, a indiqué, hier à Alger, Issaâd Rebrab, patron du groupe agroalimentaire Cevital. M. Rebrab a estimé qu'il y aura 10 millions de nouvelles demandes d'emploi d'ici à 2020, soit dans 7 ans. "L'emploi est l'un des trois défis de l'économie algérienne, à côté de la réflexion sur l'après-pétrole et la sécurité alimentaire", a-t-il dit lors d'une rencontre sur le thème des défis de l'économie algérienne. M. Rebrab estime que l'Algérie dispose d'atouts pour relever le défi de l'emploi. Il donne l'exemple de la transformation localement du propane, qui est actuellement traité à l'extérieur à raison de "600 dollars la tonne". Avec des transformations que ce produit pourrait subir en Algérie, il y a la possibilité de créer 3.000 PME autour de cette filière, elle-même créatrice d'emplois, a-t-il dit.

Le président du groupe Cevital souligne que l'Algérie peut aussi tabler sur l'exportation d'autres produits fabriqués localement en mettant à profit la marge de compétitivité offerte par le coût bas de la main-d'œuvre locale. "Ce sont autant de niches de création d'emplois qui peuvent aider l'Algérie à réduire le chômage", a encore indiqué le président du groupe Cevital, "à condition de créer des entités de taille mondiale dans certains domaines, comme l'électroménager", où il est possible de faire la concurrence aux produits importés. M. Rebrab souligne par ailleurs que l'Algérie peut même passer du stade d'importateur à celui d'exportateur, comme c'est le cas pour le sucre, avec la création d'emplois que cela génère, a-t-il dit. Il plaide aussi en faveur de l'octroi de projets à des sociétés algériennes au lieu de faire appel à des étrangers, tout en encadrant le personnel algérien et en "le payant correctement".

Le patron de Cevital estime par ailleurs que la sécurité alimentaire est un autre défi auquel fait face le pays, à cause de la volatilité des volumes de production et des prix des produits agricoles sur le marché mondial. Il y a des pays africains où l'"on peut produire" des produits alimentaires pour faire face à la rareté de l'eau en Algérie, a encore dit M. Rebrab, qui ajoute que certains de ces pays sont favorables pour accueillir des projets d'investissements algériens.

Publié dans : Issaâd Rebrab, chômage, Cevital

Support	L'EXPRESSION	Date	30 Juillet 2013
Titre	PLUS DE 150 ENTREPRISES CONCERNÉES Le partenariat à la place de la privatisation		

«Ce n'est plus des privatisations comme dans le passé où des usines ont été entièrement vendues avec les assiettes foncières...», affirme un responsable proche du dossier..

Le gouvernement ne renonce pas à la politique de privatisation. Ce processus sera de nouveau relancé avant la fin de l'année en cours. Un lot de 150 jusqu'à 200 entreprises fera l'objet d'un examen. «L'Algérie envisage de privatiser entre 150 et 200 petites et moyennes entreprises (PME) publiques d'ici à la fin de l'année, selon de nouveaux critères», rapporte le site électronique TSA. Selon une source proche du dossier, «l'inventaire est en cours, mais nous avons déjà identifié entre 150 et 200 entreprises à privatiser. C'est ce que nous appelons les actifs dormants». Pour créer et sauvegarder plusieurs dizaines de milliers d'emplois, l'Etat compte relancer la production des unités, à l'arrêt depuis plusieurs années dans le secteur industriel.

Plusieurs secteurs sont concernés par cette opération, la première du genre depuis plusieurs années. Il s'agit de l'industrie manufacturière, le textile, les matériaux de construction, l'agroalimentaire. Or, cette fois-ci, l'Etat ne cédera pas entièrement ses entreprises au privé. Contrairement à la politique de bradage menée par l'ancien ministre Hamid Temmar, le gouvernement opte pour le partenariat.

«Nous privilégions les secteurs où le partenaire peut apporter un plus en matière de technologie et de savoir-faire», a précisé notre source. «Nos usines sont souvent vieilles et obsolètes. Nous avons besoin de l'apport d'un partenaire pour les relancer et les développer», a-t-elle ajouté. Pour le choix des partenaires, le gouvernement a introduit de nouveaux critères.

«Ce n'est plus des privatisations comme dans le passé où des usines ont été entièrement vendues avec les assiettes foncières. Il s'agit de partenariats avec des opérateurs nationaux ou étrangers avec comme objectif de développer ces entreprises», selon un responsable proche du dossier. La part des opérateurs privés nationaux peut atteindre 60% contre 40% pour l'État dans certains cas. «Dans d'autres cas, quand l'usine est à l'arrêt, l'opérateur national peut obtenir jusqu'à 99% des parts pour relancer l'activité», selon la même source. Pour les partenaires étrangers, le gouvernement a introduit des souplesses. Les étrangers pourront être associés de 1 à 49%, selon leurs capacités financières et leurs ambitions en Algérie. «Il ne s'agit plus d'imposer au partenaire étranger d'être associé à hauteur de 49%, à prendre ou à laisser. Le partenaire étranger peut obtenir de 1 à 49% de parts. Mais il ne peut pas être majoritaire», a précisé notre source.

C'est dans ce cadre que le département de l'industrie a lancé que début du mois en cours un «appel à projet» destiné aux opérateurs algériens et étrangers, invités à s'associer avec des entreprises publiques algériennes dans 18 filières.

«Cet appel est valable jusqu'à la fin de l'année. Ensuite, il y aura une sélection des partenaires sur des critères extrêmement objectifs. Les partenaires seront orientés et bénéficieront d'un accompagnement», précise notre source. La Société de gestion des participations (SGP) Cegro a lancé récemment à Alger un avis d'appel à manifestation d'intérêt national afin de nouer des partenariats avec le secteur privé pour remettre en marche certaines unités à l'arrêt.

Nadia BENAKLI

Support	HORIZONS	Date	31 Juillet 2013
Titre	Tiaret D'importants projets en chantier pour impulser le développement		

La wilaya de Tiaret, qui accueille, aujourd'hui, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, connaît une dynamique de développement dans différents domaines grâce aux projets dont elle a bénéficié durant la dernière décennie.



Cet essor a conduit à de profondes mutations sur les plans économique et social dans cette wilaya des Hauts-Plateaux qui compte 917.000 habitants, ce qui a contribué à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. S'étalant sur une superficie de 20.050 km², Tiaret se distingue par des reliefs variés. Elle se positionne à 1.080 m de la surface de la mer compte tenu de son emplacement sur le mont Ghezoul qui fait partie de la chaîne de montagnes de l'Atlas tellien. Des travaux sont en cours pour raccorder la wilaya de Tiaret à la voie ferrée menant au nord à travers les lignes Tissemsilt-Tiaret-Relizane et Saïda-Tiaret qui reliera, à travers les Hauts-Plateaux, Tébessa au sud de la wilaya de Sidi Belabbès. Ces projets d'infrastructures de base viennent renforcer l'aéroport de Bouchkif et le réseau routier de 2.412 km dont certaines routes ont bénéficié, au titre de l'actuel et du précédent programme quinquennal, d'opérations de réhabilitation et de rénovation.

La wilaya dispose d'importantes ressources naturelles, en particulier 1.609.900 ha de terres agricoles dont 705.000 ha cultivables et 142.966 ha steppiques. Les efforts déployés pour la valorisation de ces ressources ont permis d'augmenter la production de céréales dans la wilaya, passant de 1,3 million de quintaux en 1999 à 5,6 millions de quintaux la saison dernière, ainsi que l'élévation de la production du lait, de 48 millions de litres à 82 millions durant la même période.

D'autre part, Tiaret dispose du haras national de Chaouchaoua, le plus grand centre équestre du pays connu même à l'échelle internationale, où sont élevés des chevaux arabes barbes. Outre le secteur agricole, cette dynamique de développement a ciblé la mise à niveau des activités économiques et la promotion de l'investissement à travers l'encouragement de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat. Des enveloppes financières importantes ont été consacrées à l'aménagement des zones d'activités à Frenda, Ksar Chellala, Medrissa et Mahdia, ainsi qu'à la création de deux zones industrielles à Tiaret couvrant une superficie globale de 630 ha, en vue de renforcer l'actuelle zone industrielle (317 ha) et les neuf zones d'activités de la wilaya.

Tiaret dispose d'une base industrielle composée d'entreprises dont la Société nationale de véhicules industriels (SNVI), a fonderie, l'entreprise de production de batteries et celle de fabrication de poteaux électriques, en plus de la concrétisation du projet d'une raffinerie d'une capacité de 5 millions de tonnes par an.

Le développement économique a été accompagné d'un essor en matière de prestations de services surtout le secteur de la santé qui compte six hôpitaux, un établissement spécialisé en psychiatrie d'une capacité globale de 1.534 lits. Le secteur de l'habitat, qui revêt un grand intérêt des pouvoirs publics, a bénéficié, de 1999 à 2009, de 45.538 logements dans différents programmes dont 44.245 réalisés et 2.278 qui seront livrés avant la fin de l'année en cours. En matière de raccordement au réseau de gaz naturel, le taux de couverture de la wilaya est passé de 37% en 1999 à 75% actuellement, et ce, à travers 33 communes. S'agissant de l'alimentation en eau potable, le taux de raccordement au réseau a atteint 97% et 96% pour le réseau d'assainissement. L'alimentation en eau potable sera renforcée à travers l'eau de mer dessalée transférée à partir de la station de dessalement de Mers Hadjadj (Oran) pour un volume de 13.000 m³/jour.

Support	LIBERTE	Date	31 Juillet 2013
Titre	Elle est estimée à 800 millions de litres/an La moitié de la production laitière n'est pas collectée		

Plus de la moitié de la production nationale de lait cru n'est pas collectée en Algérie. Si l'on tient compte des statistiques de l'exercice écoulé où il a été produit 800 millions de litres, plus de 400 millions de litres ne sont de ce fait pas exploités car n'arrivant pas aux laiteries.

Le Cette défaillance dans la collecte a pour cause l'éloignement des éleveurs et aux zones inaccessibles aux moyens de transport. Le retard pris à chaque fois pour l'acheminement de ce produit vers les usines de transformation provoque des méfaits sur sa qualité et devient acide. Afin d'éviter un tel gâchis, les agriculteurs le donnent pour la consommation du bétail. D'où la nécessité d'organiser les accès, d'ouvrir des pistes et d'utiliser des moyens de transport adéquats.

Mahmoud Benchekor, président du Comité interprofessionnel du lait, n'a pas caché sa satisfaction quant aux laiteries qui se sont installées dans les zones reculées. Car, cette décision, avoue-t-il, est en elle-même une solution au problème de collecte. Autre problématique posée par les acteurs de cette filière a trait à la difficulté à satisfaire les besoins nationaux. La demande est estimée entre 4,5 et 5,5 milliards de litres. La production représente à peu près 1/5 de ce que consomme l'Algérien. Le déficit est donc comblé par l'importation. Environ 3 milliards de litres sont ainsi importés annuellement par notre pays afin de faire face à la demande. Ce qui place l'Algérie parmi les gros importateurs de poudre de lait dans le monde.

Pour pouvoir renverser la vapeur et répondre aux besoins par la production, il faut prendre une batterie de mesures. La plus prioritaire est l'alimentation du bétail à travers le développement de la culture fourragère. Il faut pour cela, diminuer davantage les surfaces mises en jachère. Il faut consacrer 200 000 à 250 000 hectares de terres irrigables pour produire du fourrage. Cela va permettre de nourrir 600 à 700 000 vaches à même de produire 3 à 4 milliards de litres par an. Ainsi, presque la totalité de la demande sera satisfaite. Cela passe également par l'introduction de la culture à haut rendement tels que le maïs et la luzerne. Un tel objectif nécessite également d'accorder un maximum de concessions de terres aux agriculteurs. Parallèlement à cette démarche, il y a lieu de consolider les dispositifs d'aide aux éleveurs tels que les moyens hydrauliques, les pivots, le système de goutte à goutte et l'aspersion.

Le soutien du trésor public dans ce sens est évalué à 50%. Une chose est certaine, c'est que la production nationale de lait augmente d'année en année. Les principaux facteurs ayant concouru à cette augmentation sont l'évolution qu'a enregistrée l'effectif des vaches laitières, doublée d'une amélioration du potentiel génétique de ces animaux, ainsi que l'amélioration de l'offre alimentaire par une disponibilité accrue de fourrages verts et l'amélioration des conditions d'hygiène et d'élevage au sein des étables.

Badreddine KHRIS

Support	LIBERTE	Date	01 Août 2013
Titre	Ahmed Ziad, directeur au ministère de l'industrie à Boumerdès "L'Algérie perd annuellement 8 milliards de dollars "		

L'Algérie perd 8 milliards de dollars annuellement dans la chaîne logistique, a indiqué dans la soirée d'avant-hier Ahmed Ziad, directeur au ministère de l'Industrie, en marge de la cérémonie de signature d'une convention cadre de formation entre l'Institut national de la productivité et du développement industriel (Inped) de Boumerdès et le Groupe industriel de ciment Algérie (Gica), qui a eu lieu à l'hôtel Mercure d'Alger.

“C’est pourquoi nous devons travailler pour diminuer ce préjudice, en assurant une meilleure formation à nos cadres, appelés à assurer la gestion nos infrastructures”, a-t-il ajouté.

Il a annoncé par ailleurs la création prochaine d'un institut supérieur de logistique ainsi que la réalisation de trois nouveaux centres de formation dans le pays, l'un à Bordj El-Bahri et les deux à l'est et l'ouest du pays.

“La formation est importante dans le secteur de l'industrie, c'est pourquoi nous avons choisi un grand institut comme l'Inped pour assurer la formation des cadres du groupe Gica”, a-t-il affirmé.

De son côté, le PDG de l'Inped, M. Bouhnik, a souligné que la conclusion de ce partenariat entre Gica et l'Inped est considéré comme un porte-étendard du secteur en matière de développement des ressources humaines et de développement des entreprises.

“La composante publique du secteur industriel est instamment encouragée à initier et à amplifier l'effort de redynamisation de ses acteurs que sont les groupes et entreprises. Il apparaît ainsi que l'état, après des années de 'tout privé', revient à une autre approche de l'outil de production qui, au-delà de son propre développement de formation, aura à entraîner dans son sillage le secteur privé créateur de richesses”, a indiqué M. Bouhnik.

C'est dans ce contexte que le Gica et l'Inped sont convenus à ce partenariat durable, qui intervient à un moment où le secteur industriel “est à un tournant capital de son évolution, tournant marqué par un net regain d'intérêt des pouvoirs publics pour la relance sur des bases solides du secteur de l'industrie”, a encore ajouté le même responsable.

Madjid T

Support	EL WATAN	Date	29 Juillet 2013
Titre	Larbi Ouahmed, opérateur privé : «La première industrie après l'indépendance, c'est le textile»		

Au moment où certaines entreprises algériennes privées du textile s'efforcent de résister sur un marché de plus en plus marqué par la présence asiatique, d'autres ont abandonné cette activité préférant ne pas jouer le jeu de la concurrence.

Pour Larbi Ouahmed, patron de l'entreprise Dekorex spécialisée notamment dans les articles textiles pour ameublement, cette situation est due essentiellement au manque d'innovation chez les entreprises algériennes. «L'entreprise qui n'investit pas dans la recherche et développement est vouée à l'échec», relève-t-il avant de noter la nécessité de multiplier les actions dans ce cadre. Le gouvernement est également appelé, selon cet opérateur privé, à mettre en place les conditions nécessaires pour la relance de la production nationale.

«C'est un travail de longue haleine qui dépend de la relance de la productivité», dira-t-il. Et d'ajouter : « C'est l'élément essentiel et la condition de survie de toute entreprise de production. A mon sens, l'Etat devrait se pencher, aujourd'hui, sur l'aspect social en soutenant les entreprises de production créatrices d'emplois.» Comment ? «En favorisant la formation et le perfectionnement», expliquera-t-il. Mais aussi en encourageant l'initiative privée, selon le premier responsable de Dekorex. Cependant, de nombreuses contraintes sont à lever. A commencer «par mettre fin à l'instabilité des textes réglementaires régissant le fonctionnement». Il s'agit aussi, selon la même source, de faciliter l'accès au crédit d'investissement pour éviter, entre autres des retards dans les cycles de production. Des retards dont les conséquences sont lourdes sur le plan social, de l'avis de cet opérateur privé. Pour ce dernier, il y a certes une volonté politique d'accompagner et de soutenir les entreprises dans leur développement.

Cependant, les lenteurs bureaucratiques risquent de freiner cette relance tant attendue pour une filière comme les textiles, qui faisait la fierté des Algériens au lendemain de l'indépendance. «La première industrie que nous avons connue en Algérie après l'indépendance est le textile qui a généré de l'emploi, de la valeur ajoutée et des exportations, alors qu'aujourd'hui, nous sommes parmi les premiers importateurs de tous les produits textiles au détriment de la production nationale», regrettera M. Ouahmed. Et d'appeler en conclusion à la nécessité de s'organiser en organisations syndicales patronales pour défendre les intérêts des entreprises industrielles. Le développement de la PME constitue la colonne vertébrale de l'économie nationale.

Samira Imadalou

Support	EL WATAN	Date	30 Juillet 2013
Titre	Usine Renault Algérie : Treize entreprises de sous-traitance d'Oran retenues		

Treize (13) entreprises publiques et privées de sous-traitance d'Oran ont été retenues dernièrement dans le cadre du projet de l'usine automobile "Renault Algérie" qui sera implanté dans la daïra de Oued Tlélat, a indiqué le directeur de l'industrie et de la petite et moyenne entreprises et de la promotion de l'investissement de la wilaya, Abderrahim Khaldoun.

Ces entreprises spécialisées dans plusieurs créneaux dont le caoutchouc, les batteries, le plastique font partie de plus de 26 entreprises au niveau national retenues par le comité chargé d'identifier les entreprises de sous-traitance de ce projet, a souligné à l'APS M. Khaldoun.

Cette opération intervient dans le cadre des objectifs de concrétisation du projet de l'usine "Renault Algérie" qui seront concentrés sur l'intégration nationale de ce genre de projets.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait insisté, en inspectant en avril dernier le projet de réalisation de l'usine Renault lors de sa visite dans la wilaya d'Oran, sur la nécessité d'intégrer des entreprises nationales en sous-traitance dans le cadre de ce projet.

Par ailleurs, l'installation du projet de l'usine enregistre un avancement selon le calendrier et le plan fixé avec la mise en place de la base de vie, selon le directeur de la PME.

Le projet de réalisation de l'usine, qui concrétisera l'accord signé en décembre dernier à Alger à l'occasion de la visite du président français François Hollande, s'étend sur une superficie de 151 hectares.

Une production de 25.000 véhicules par an est prévue dans une première phase avant d'atteindre 75.000 voitures/an.

L'usine bénéficiera d'une meilleure plateforme technologique de la société Renault, ce qui permettra la production d'une voiture avec les mêmes critères en vigueur en France. La première voiture "Renault Algérie" sortira à Oued Tlélet en novembre 2014.

APS

Support	LIBERTE	Date	30 Juillet 2013
Titre	Le P-DG de Cevital au Forum de “DK News” Issad Rebrab évoque les défis de l’économie algérienne		

L’emploi, l’après-pétrole et la sécurité alimentaire sont “les trois défis majeurs” que doit relever l’Algérie, a indiqué, hier à Alger, lors du forum du journal DK News, M. Issad Rebrab, président du conseil d’administration du groupe Cevital. “Ces trois défis, s’ils ne sont pas relevés dans les temps, nous risquons d’aller droit au mur et connaître la déstabilisation du pays”.



Évoquant le défi de l’emploi, le patron du groupe Cevital souligne que tous les experts algériens prévoient 10 millions de nouveaux demandeurs d’emploi d’ici 2020, c’est-à-dire dans sept ans. “Si on n’arrive pas à endiguer aujourd’hui le chômage, à ajouter aux 10 millions de nouveaux demandeurs d’emploi d’ici 2020, c’est la déstabilisation du pays qui nous attend”, craint l’invité du forum de DK News. Il faudra créer au moins 1,2 million d’emplois par an. Le patron de Cevital est confiant sur la capacité de l’Algérie à faire face à ce défi.

“Nous n’avons aucun problème. Nous sommes dans un pays où tout est à faire. Nous avons des avantages comparatifs par rapport à l’Europe, qui nous permettent d’avoir une économie saine et très compétitive”, a-t-il ajouté, précisant que “le temps nous est compté”. Issad Rebrab a évoqué plusieurs pistes pour créer de l’emploi. Ce qui est certain, selon lui, ce n’est pas les pays qui disposent des ressources naturelles qui deviennent les plus riches mais ceux qui les transforment. M. Rebrab cite l’exemple de la pétrochimie. Aujourd’hui, l’Algérie exporte son propane au prix moyen de 600 dollars la tonne. Si le propane était transformé localement en propylène, la tonne serait vendue à 1 200 dollars. À son tour, si ce propylène était transformé en polypropylène, le prix de la tonne sera de 1 800 dollars. La transformation du polypropylène en tissu non tissé, il serait cédé à 3 000 dollars la tonne. Le tissu non tissé transformé en tenue jetable pour chirurgien, le prix de la tonne atteindra 10 000 dollars. Par ailleurs, avec le polypropylène on peut faire des milliers de produits et créer plus de 3 000 PME/PMI qui peuvent être toutes exportatrices, tout en couvrant les besoins du marché national.

Le deuxième exemple donné par M. Issad Rebrab est celui des fenêtres. Des études réalisées font ressortir qu’un seul pays, la France, utilise 12 millions de fenêtres par an, les trois quarts pour la réfection des anciennes fenêtres. Une réglementation européenne imposant des fenêtres en double vitrage. “Notre analyse nous a révélé que dans la fabrication d’une fenêtre en PVC, 45% du prix de revient va à la main-d’œuvre. On a constaté aussi que sur ces 45%, le différentiel de coût d’une heure industrielle en Europe est de 35 à 40 euros. En Algérie, le coût de l’heure industrielle est seulement de 4 euros.

Du coup, nous avons une marge de compétitivité de près de 40%”, explique M. Rebrab, ajoutant que Cevital “n’a aucun problème pour battre les Européens, même sur leur propre terrain”. C’est, aussi une activité génératrice d’emplois. “Pour produire 2 millions de fenêtres par an, vous avez besoin de 3 000 travailleurs”, argue-t-il. Des exemples de niches d’emplois, Issad Rebrab peut en donner des centaines.

Cependant, le patron de Cevital affirme que pour être compétitif, il faut construire des usines de taille mondiale. “Nous pouvons sans aucun problème relever les défis qui nous attendent, pour peu qu’on libère les initiatives”, assure le patron de Cevital, critiquant la concession des chantiers de construction aux Chinois et autres pays. “Pourquoi on ne les donnerait pas à des entrepreneurs algériens, qu’il faut accompagner en matière de formation de leur personnel ?” s’est-il interrogé. M. Rebrab a annoncé que Cevital a l’intention de créer une grande entreprise de construction. “On voudrait faire une démonstration que les Algériens peuvent réaliser plus vite que les Chinois des produits de qualité et aux meilleurs coûts”, a-t-il indiqué. Selon le patron de Cevital, l’après-pétrole, le deuxième défi que l’Algérie se doit de relever, a déjà commencé. Notre population atteindra 50 millions d’habitants d’ici 2025. Nous allons avoir moins de pétrole et moins de gaz à exporter. Si on ne remplace pas cette rente pétrolière par une autre richesse, fruit du travail des Algériens, nous risquons une nouvelle cessation de paiement, comme celle des années 1980. Le troisième défi, c’est celui de la sécurité alimentaire. M. Rebrab indique que les stocks, au niveau mondial, des produits de première nécessité n’ont jamais été aussi bas. “Il y a des produits qu’on peut produire localement, comme le blé, les graines oléagineuses, les légumes secs. Par contre, on ne peut pas produire de la canne à sucre ou la betterave sucrière en Algérie”, déclare le patron de Cevital. “On est obligé d’aller dans des pays où l’eau est gratuite et abondante, où il y a des terres, dans des pays africains, pour investir et sécuriser nos approvisionnements”, a-t-il indiqué. “En allant dans ces pays, on va créer aussi des revenus pour l’Algérie”, a-t-il ajouté.

Le patron de Cevital plaide pour un partenariat entre entrepreneurs et l’État. “Il faut un débat national. Il faut une entente entre les opérateurs économiques et les pouvoirs publics”, a-t-il plaidé, insistant sur la nécessité de “libérer les initiatives”. Interrogé sur les informations faisant état de l’intérêt pour Cevital de reprendre le projet du complexe sucrier de Markala, au nord du Mali, après le retrait du sud-africain Illovo Sugar, Issad Rebrab a indiqué que les discussions sont toujours en cours. “Il n’y a rien de concret”, a-t-il affirmé. Le patron de Cevital indique que son groupe a plusieurs projets, au Soudan, en Éthiopie, au Mozambique, au Kenya et à Djibouti. Concernant les travailleurs de Michelin Algérie,

M. Rebrab a réitéré l’engagement de Cevital à reprendre la totalité des travailleurs. Cevital a déjà reçu le choix effectué par certains travailleurs, la majorité. “On est en train d’étudier dossier par dossier pour orienter chacun vers l’unité qui l’intéresse. Nous avons sollicité les pouvoirs publics pour nous louer, s’ils ne veulent pas nous vendre, une unité fermée à Sidi Moussa pour créer 3 000 emplois, pour la fabrication de fenêtres double vitrage. Si les autorités nous répondent favorablement, nous allons essayer de donner satisfaction à tout le monde”, a-t-il indiqué.

Meziane Rabhi

Support	EL MOUDJAHID	Date	31 Juillet 2013
Titre	Projet d'usine automobile « Renault Algérie » : 13 entreprises de sous-traitance d'Oran retenues		

Treize (13) entreprises publiques et privées de sous-traitance d'Oran ont été retenues dernièrement dans le cadre du projet de l'usine automobile «Renault Algérie» qui sera implanté dans la daïra d'Oued Tlélât.



Treize (13) entreprises publiques et privées de sous-traitance d'Oran ont été retenues dernièrement dans le cadre du projet de l'usine automobile «Renault Algérie» qui sera implanté dans la daïra d'Oued Tlélât, a indiqué le directeur de l'industrie et de la petite et moyenne entreprise, et de la promotion de l'investissement de la wilaya, Abderrahim Khaldoun.

Ces entreprises spécialisées dans plusieurs créneaux, dont le caoutchouc, les batteries et le plastique, font partie de plus de 26 entreprises au niveau national retenues par le comité chargé d'identifier les entreprises de sous-traitance de ce projet, a souligné à l'APS, M. Khaldoun. Cette opération intervient dans le cadre des objectifs de concrétisation du projet de l'usine «Renault Algérie» qui seront concentrés sur l'intégration nationale de ce genre de projets.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait insisté, en inspectant en avril dernier le projet de réalisation de l'usine Renault, lors de sa visite dans la wilaya d'Oran, sur la nécessité d'intégrer des entreprises nationales en sous-traitance dans le cadre de ce projet. Par ailleurs, l'installation du projet de l'usine enregistre un avancement selon le calendrier et le plan fixé avec la mise en place de la base de vie, selon le directeur de la PME. Le projet de réalisation de l'usine, qui concrétisera l'accord signé en décembre dernier à Alger, à l'occasion de la visite du président français François Hollande, s'étend sur une superficie de 151 hectares.

Une production de 25.000 véhicules par an est prévue dans une première phase avant d'atteindre 75.000 voitures/an. L'usine bénéficiera d'une meilleure plateforme technologique de la société Renault, ce qui permettra la production d'une voiture avec les mêmes critères en vigueur en France. La première voiture «Renault Algérie» sortira d'Oued Tlélât, en novembre 2014.

Publié dans : automobile, Renault, Renault Algérie

Support	LIBERTE	Date	31 Juillet 2013
Titre	Projet Renault Algérie Treize entreprises de sous-traitance d'Oran retenues		

Treize entreprises publiques et privées de sous-traitance d'Oran ont été retenues dernièrement dans le cadre du projet de l'usine automobile Renault Algérie qui sera implanté dans la daïra d'Oued Tlélat, a indiqué le directeur de l'industrie et des petites et moyennes entreprises et de la promotion de l'investissement de la wilaya, Abderrahim Khaldoun. Ces entreprises spécialisées dans plusieurs créneaux dont le caoutchouc, les batteries, le plastique font partie de plus de 26 entreprises au niveau national retenues par le comité chargé d'identifier les entreprises de sous-traitance de ce projet, a souligné à l'APS M. Khaldoun. Cette opération intervient dans le cadre des objectifs de concrétisation du projet de l'usine Renault Algérie qui seront concentrés sur l'intégration nationale de ce genre de projets.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait insisté, en inspectant en avril dernier le projet de réalisation de l'usine Renault lors de sa visite dans la wilaya d'Oran, sur la nécessité d'intégrer des entreprises nationales en sous-traitance dans le cadre de ce projet. Par ailleurs, l'installation du projet de l'usine enregistre un avancement selon le calendrier et le plan fixé avec la mise en place de la base de vie, selon le directeur de la PME.

Le projet de réalisation de l'usine, qui concrétisera l'accord signé en décembre dernier à Alger à l'occasion de la visite du président français François Hollande, s'étend sur une superficie de 151 hectares. Une production de 25 000 véhicules par an est prévue dans une première phase avant d'atteindre 75 000 voitures/an. L'usine bénéficiera d'une meilleure plateforme technologique de la société Renault, ce qui permettra la production d'une voiture avec les mêmes critères en vigueur en France. La première voiture Renault Algérie sortira à Oued Tlélat en novembre 2014.

R. N. /APS

Support	EL WATAN	Date	31 Juillet 2013
Titre	Le marché des smartphones explose en Algérie le commencement de la fin des téléphones classiques		

Fidèles à leurs habitudes, les opérateurs de téléphonie mobile multiplient les offres promotionnelles pendant ce mois sacré.



En plus des remises sur les coûts de connexion et des communications, certains opérateurs offrent des smartphones aux clients qui souscrivent un abonnement, ou encore aux participants à une émission radio. Cela contribuera certainement à faire progresser le taux d'équipement des Algériens en smartphones. Un taux qui, selon les chiffres avancés par les spécialistes, connaît déjà une hausse depuis 2011. En effet, ces terminaux intelligents représentent plus de 10% des ventes de mobiles en 2012 après avoir représenté seulement 3% en 2011. «Plusieurs vendeurs nous ont déjà déclaré que plus de 70% de leurs ventes de téléphones portables, neufs ou d'occasion, concernent bien les smartphones et les tablettes. Mais beaucoup plus de smartphones que de tablettes», déclare Kebir K., chargée du marketing relationnel du site algeriemobiles.com. Cette tendance haussière ne surprend pas outre mesure.

De l'avis même de spécialistes, ces produits collent aux aspirations de la population algérienne. Les consommateurs algériens sont avides de communication, d'internet, d'être tout simplement connectés et de profiter de ces nouvelles technologies et des nouveaux services qu'elles apportent. Etant donné que ces produits sont arrivés un peu plus tard sur le marché algérien, la progression est donc encore plus forte.

Par ailleurs, si le marché des smartphones progresse en Algérie, il ne fait que suivre la tendance mondiale. L'institut d'études GfK avance qu'en 2012, les ventes de smartphones au niveau mondial s'élèvent à 720 millions d'exemplaires, soit une augmentation de 56%. Les ventes de téléphones mobiles classiques ont, elles, reculé de 14%, soit 886 millions d'appareils, au point où au premier trimestre de l'année en cours, les smartphones ont, pour la première fois, détrôné les terminaux classiques. En effet, avec 216,2 millions de smartphones vendus, ces terminaux représentent 51,6% des ventes.

Nouveautés

Le Congrès mondial du mobile 2013 était l'occasion pour le chinois Huawei de dévoiler son nouveau Smartphone Ascend P2. Le groupe veut conquérir le marché algérien et ambitionne de prendre la tête du marché mondial des smartphones en 2017, et ce, après avoir occupé la troisième place mondiale au quatrième trimestre de 2012, avec 52 millions de smartphones vendus. Quant au coréen LG, il arrive avec sa nouvelle gamme de smartphones, les Optimus G, Vu, F, LII. Dans le prolongement de l'expérience informatique, Acer a, lui, saisi l'occasion pour présenter deux nouveaux smartphones, les Liquid E1 et Liquid Z2.

Deux nouveaux terminaux avec lesquels Acer compte renforcer sa présence, aussi bien dans les pays matures que dans les pays émergents. La nouveauté chez Fujitsu ce sont les smartphones pour seniors. Des appareils simplifiés, faciles à utiliser, ils comportent des fonctions spéciales, adaptées aux attentes des personnes âgées. Fujitsu a bien compris l'une des limites des smartphones actuels. Ils sont souvent trop complexes à utiliser pour les seniors, alors que ces derniers ont souvent le pouvoir d'achat suffisant pour acquérir ces produits. Ils n'ont pas besoin de toutes les fonctionnalités, mais veulent de la simplicité. De l'avis des spécialistes, c'est un marché de niche, mais qui peut s'avérer prometteur et rentable.

Ce marché existe-t-il en Algérie ? Nos interlocuteurs nous rappellent que la population algérienne n'a rien à voir avec celle des pays à économie mature comme le Japon ou l'Europe. Ces pays connaissent un vieillissement de leur population avec des seniors à revenu élevé et qui sont déjà dans des économies très connectées, où la diffusion des TIC est faite depuis plusieurs années. Il en va tout autrement de l'Algérie.

Pour sa part, notre interlocutrice du portail algeriemobiles.com doute que cette gamme senior puisse avoir du succès chez nous. Pour cause, «les seniors se contentent d'un Nokia 1100 aux alentours de 1000 DA par exemple. Ils ne cherchent pas l'amélioration du moment où ils peuvent émettre et recevoir de appels», affirme-t-elle.

En l'absence de données complètement fiables au sujet du prix moyen des smartphones en Algérie, nos interlocuteurs le situent entre les 12 000 à 15 000 dinars, et ce, en fonction des parts de marché des différentes marques où Samsung domine. Peut-on qualifier ce prix d'exorbitant ? Des spécialistes des TIC considèrent que le prix est d'abord une résultante d'un marché. Si les consommateurs sont au rendez-vous, ce prix est certes élevé mais répond aux attentes du marché. Mais il est vrai que pour que ces outils soient plus répandus, une offre de prix plus étendue avec une entrée de gamme beaucoup plus abordable est indispensable, indiquent-ils.

Le premier Smartphone « made in Algeria »

Condor a annoncé la commercialisation du Smartphone C1, dont le prix s'élève à 11 200 dinars. Si les apports de ce Smartphone «made in Algeria» ne sont pas suffisants pour détrôner les grandes marques qui bénéficient de leur renommée auprès du grand public, il aura du mal à s'imposer. En effet, le prix ne peut pas être le seul critère de choix pour l'achat, sauf à cibler exclusivement une clientèle qui ne dispose pas de moyens suffisants pour aller sur d'autres marques/modèles. Les fonctionnalités et le design comptent autant si ce n'est plus dans ces achats. Créer une marque forte nécessite beaucoup de moyens et de ténacité, mais la marque permet une identification très forte et donc génère un avantage concurrentiel très important.

Quel est l'impact de la progression du taux d'équipement en smartphones et tablettes sur les autres produits high-tech, tels que les appareils photo numériques, les caméscopes, l'iPod...? Nos interlocuteurs spécialistes nous renvoient au phénomène de cannibalisation des autres produits par les smartphones et tablettes. Ce phénomène est réel et a d'ailleurs été clairement révélé sur les marchés plus matures. Les autres produits numériques subissent évidemment l'impact de l'équipement des tablettes et smartphones. Pour résister, ils sont alors contraints de se différencier, d'être plus performants sur leurs fonctions, plus attractifs et ergonomiques et plus abordables en prix.

Certains produits vont basculer dans des segments de niche avec des taux de progression moindres et une consolidation des fournisseurs. C'est également ce qui attend le marché des téléphones portables classiques en Algérie. Ils ne disparaîtront pas mais seront moins présents et répondront à une clientèle et des besoins spécifiques. Ils coexisteront, mais ne pourront prétendre aux mêmes clientèles et revenus que les smartphones et tablettes.

Enfin, il y a lieu de préciser qu'en termes de pénétration sur le marché algérien des smartphones, Apple domine avec son iPhone. Sa part de marché se situe entre 40 à 45%, suivi de Samsung avec 30–33 %. Enfin Nokia avec une part de marché entre 13–16 %.

Hind Slamani

Support	EL WATAN	Date	29 Juillet 2013
Titre	Philippe Ausseur. Spécialiste des TIC, Gérant d'EY Advisory Algérie «La 3G peut être un accélérateur pour l'entrepreneuriat en Algérie»		

Il ressort du Congrès mondial du mobile 2013 (GSMA Mobile World Congress) que le marché des smartphones et tablettes commence à se structurer (il y a une segmentation qui ressemble à celle de l'automobile), c'est un signe de maturité. Qu'en est-il pour le marché algérien ? Ce marché est-il rentable ?

Le marché algérien recèle à la fois des similitudes et des décalages. Similitudes sur la vitesse de propagation, les segmentations produites..., mais aussi des décalages dans la maturité de certains segments de marché, les parts de marché relatives et les services associés. Mais la trajectoire est identique et à terme le marché algérien arrivera à un niveau de maturité comparable.

La question de la rentabilité est une question centrale qui conditionne la vitesse de propagation de ces produits sur le marché algérien. Le business model doit bien entendu être adapté aux conditions algériennes et aux caractéristiques de son économie (étendue du territoire, PIB, systèmes de paiement, épargne et pouvoir d'achat...). Mais compte tenu de la taille de ce marché et de la jeunesse de la population, il n'y a pas de raison pour que ce marché ne soit pas rentable. Il faudrait par contre des produits mieux adaptés aux besoins locaux et avec une gamme de prix en adéquation avec la clientèle algérienne.

-Les annonces autour du lancement de la 3G sont-elles à l'origine de l'engouement des Algériens pour les smartphones et tablettes ?

C'est, selon moi, plus un accélérateur qu'un déclencheur. La vraie origine se situe plus dans la symbolique que représente la possession de ces produits. La 3G est évidemment un vrai plus pour l'utilisation des smartphones et tablettes, mais ces produits peuvent aussi être attractifs sans. Ils ont un pouvoir symbolique et une représentation sociale forte, c'est aussi une forme de reconnaissance sociale que de posséder une tablette ou un Smartphone.

Les acheteurs, notamment les plus jeunes, veulent être de la communauté des possesseurs de ces nouveaux terminaux quand bien même dans un premier temps ils n'auraient pas un réseau suffisant pour profiter de toutes les fonctionnalités. Mais la 3G va être un accélérateur puissant, notamment auprès des acheteurs plus «rationnels» et notamment ceux qui utiliseront des supports pour une utilisation professionnelle. Je crois beaucoup au développement de ce segment de marché dans les mois qui viennent en Algérie, du fait du lancement de la 3G.

Le retard de la 3G n'impacte pas sur l'achat par la catégorie des «early adopters» ou des fans de technologie, mais dans la diffusion de masse et auprès des segments les plus nombreux. Je pense notamment aux utilisateurs professionnels, aux entreprises qui voient d'abord dans ces outils, de nouveaux moyens de communication et d'échanges y compris en déployant des applications de gestion ou de suivi. Sans la 3G ces utilisations ne seraient pas possibles et ces terminaux n'ont alors pas grand sens dans le monde professionnel.

-Quels sont les produits que nous pouvons classer en entrée de gamme, ceux de la moyenne gamme et ceux du haut de gamme ?

Les produits de Condor sont une bonne illustration des gammes du marché avec un C1 d'entrée de gamme et un C4 positionné lui en moyen/haut de gamme. Nokia, avec sa gamme Lumia, propose également une large palette de produits qui couvrent l'ensemble des segments du bas avec le 520 et vers le haut avec le 920. Samsung avec son Galaxy ou Apple avec l'iPhone sont positionnés sur le haut de gamme. Il y a évidemment beaucoup de produits et les cités et les classés serait fastidieux. Les différences de prix sont importantes et sont liées aux fonctionnalités mais aussi aux marques. Bien sûr, le nombre de caméras, les GPS, la résolution des écrans, etc. expliquent les différences de prix. Mais Apple ou Samsung par exemple bénéficient d'un avantage «marque» qui leur permet aussi un positionnement prix plus haut à fonctionnalités équivalentes ou quasi équivalentes.

-Comment se portent les ventes pour les 3 gammes et quelle est la gamme qui l'emporte en termes de volume de ventes ?

Globalement les ventes se portent très bien avec toutefois des progressions plus élevées pour l'entrée et haut de gamme. Les premiers produits permettent de conquérir une clientèle qui, certes, souhaite un Smartphone mais pas à «tout prix» et accepte des fonctionnalités moindres. Le haut de gamme s'adresse lui à un public qui est sensible à la marque, à la reconnaissance induite et avide de fonctionnalités étendues. On voit donc s'installer une segmentation produits qui répond à des attentes, des besoins et des budgets différents.

Hind Slamani

Support	EL MOUDJAHID	Date	31 Juillet 2013
Titre	ATM Mobilis : Un bénéfice net de 14,2 milliards de dinars 1re édition du grand concours de la presse nationale.		

M. Saad Damma, président-directeur général de Mobilis, s'est réjoui hier, à l'hôtel Hilton à Alger, des « résultats financiers en croissance réalisés, et notamment la hausse du chiffre d'affaires de 25,35% durant le premier trimestre en comparaison avec celui de 2012. »



Aussi, il a indiqué que le premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, compte introduire en moins d'un an en Bourse, une partie de son capital. « ATM Mobilis a enregistré un bénéfice net de l'ordre de 14,2 milliards de dinars », a déclaré M. Damma, « ce qui témoigne de l'importance de la progression qu'a connue l'entreprise en phase de mettre en place le plan de modernisation de son réseau », a-t-il souligné.

Selon lui, « 873.000 nouveaux abonnés activent 1,5 million de puces. Ceci sans compter la mise en place de 100.000 lignes en post payé, qui a fait que nous avons totalisé plus de 1,1 million de lignes dans ce segment en une année (entre juin 2012 et juin 2013) », « au total, Mobilis compte plus de 11,4 millions d'abonnés », a-t-il indiqué.

« Ces résultats confirment que Mobilis va reprendre sa place d'opérateur leader en téléphonie », a-t-il précisé. En ce qui concerne l'investissement, M. Damma a dévoilé que « Mobilis a alloué une enveloppe de 142 milliards DA pour moderniser ses équipements d'ici 2016. Déjà 100 millions de DA ont été dépensés durant le premier semestre de l'année en cours », a-t-il expliqué, spécifiant que « ce rythme va s'accélérer avec l'arrivée de la 3G pour qui Mobilis est prêt à l'introduire à des millions d'Algériens tout de suite ». Revenant sur la question de la Bourse, le premier responsable d'ATM Mobilis a expliqué que le dossier suit son cours et se trouve actuellement au niveau du CPE pour validation ».

« Une fois obtenue la réponse du CPE, nous allons faire appel à un cabinet international pour une évaluation », a affirmé le responsable qui a estimé à la fin que « l'entrée en Bourse est un signal fort de l'état de notre entreprise et du degré de management de Mobilis. »

1re édition du grand concours de la presse nationale

« Le lancement de la première édition du grand concours de la presse nationale est prévu pour le 22 octobre prochain », a également annoncé le PDG du groupe, M. Damma qui a indiqué avoir « déjà désigné les membres du jury et élaborer le règlement intérieur du concours. »

Le responsable a annoncé par ailleurs, que « le thème de cette première édition sera consacré au rôle des médias dans le développement local ». Selon lui « le concours contient 6 prix et concerne tous les travaux réalisés depuis le début de l'année en cours ». Enfin le PDG de l'opérateur historique de la téléphonie mobile est revenu sur le succès qu'a connu la série "Switchers" au sein de la population juvénile affirmant que « 66% des téléspectateurs ont moins de 34 ans et que 15% d'entre eux ont visualisé ce feuilleton à travers les appareils Smartphones et Tablettes. Il a également annoncé le lancement de la deuxième saison de ce feuilleton.

Sihem Oubraham

Support	EL MOUDJAHID	Date	31 Juillet 2013
Titre	Carte nationale du journaliste de presse : La corporation affiche un intérêt évident L'accès à l'information, une revendication récurrente		

Le ministère de la Communication vient de rendre public le projet de texte réglementaire élaboré par la commission consultative autonome fixant les modalités de délivrance de la carte nationale du journaliste professionnel



Les journalistes sont conviés à prendre connaissance du texte s'inscrivant dans le cadre de la loi organique relative à l'information et apporter leurs contributions et observations dans un délai de 15 jours sur le forum ouvert à cet effet sur le site du ministère. Pour des raisons qui sont évidentes aux professionnels du secteur, et dans le souci déclaré de laisser la marge la plus large possible aux débats et à concertation, le texte proposé se veut une base de discussion ouverte et éligible à d'inévitables modifications utiles et pertinentes.

Le ministère de la Communication a donc invité l'ensemble des journalistes, par secteur, par région et au niveau national, à titre individuel ou syndical, à un débat libre et fécond, car «l'état actuel de la presse nationale a plus que jamais besoin de s'organiser pour peser de manière significative sur le devenir du secteur de la communication dans notre pays et sur l'architecture institutionnelle appelée à l'accompagner et à lui faciliter ses missions». Les rédactions sont donc sollicitées pour contribuer à l'enrichissement du projet et, pour la première fois, les promoteurs du projet de texte réglementaire l'exposent sur un site officiel incitant les concernés à émettre directement, par la voie d'Internet, leurs suggestions.

Le ministre de la Communication, Mohamed Saïd a indiqué que toutes les remarques formulées par les journalistes seront prises en ligne de compte. Plus tard, des conférences régionales seront également organisées autour de ce même projet de loi. Ce n'est qu'à la suite de tout cela que le texte sera revu selon les desiderata des journalistes, puis soumis au Conseil du gouvernement. A l'évidence, les pouvoirs publics veulent jouer la carte de la concertation. L'initiative du département de M. Mohamed Saïd remet au goût du jour, non seulement le devoir des pouvoirs publics envers le secteur, mais aussi la réalité que vit la presse nationale.

D'abord une remarque d'ordre général. Les quelques spécialistes et autres directeurs de presse que nous avons cru bon de contacter par téléphone n'ont pas voulu nous soumettre leurs avis et autres réflexions sur le sujet, au motif qu'ils n'ont pas encore eu le temps nécessaire de compulsier le document et que par conséquent, ils sont dans l'impossibilité de s'y avancer. Du moins pour l'instant. Espérons bien que cette réticence ou cette réserve, c'est selon, s'estompera très rapidement.

Cela étant, Les premières réactions constatées à chaud laissent entrevoir un intérêt évident dans la mesure où d'un avis général, la profession a grand besoin d'être reprise en main pour la débarrasser d'un certain nombre de lacunes et de dysfonctionnements préjudiciables. Parmi les griefs formulés, il semble que le département de M. Mohamed Saïd n'ait fixé aucun délai pour la concrétisation du projet.

L'accès à l'information, une revendication récurrente

La corporation est, d'un avis quasi unanime, extrêmement sous représentée, ceci est d'autant plus vrai pour les journalistes de la presse privée. Le secteur vit d'autres problèmes cruciaux comme la grille des salaires, les conditions de travail, les recrutements, les déclarations aux assurances... Autre grief porté à l'encontre du sempiternel accès aux sources d'informations et de la nécessité de régler le problème de la rétention de l'information.

Il n'est pas surprenant de s'entendre dire, à chaque fois, que l'occasion d'en débattre s'y prête, de remettre sur le tapis le fait que les institutions sont rétives, parcimonieuses et ne communiquent pas autant que le souhaitent les professionnels de l'information. Il est bon de remarquer, selon un intervenant que cette nouvelle carte est investie d'un pouvoir d'autorité et que par conséquent, il est à espérer que l'accès à l'information soit plus ou moins facilité.

D'autant qu'à l'article 22 de l'avant-projet, il est clairement consigné que l'indication au recto-verso en arabe, en français et en anglais, fait mention que la carte est valable en tout temps, qu'elle permet sans exception, ni entrave la libre circulation au journaliste détenteur et que toutes les facilités doivent lui être accordées dans l'accomplissement de sa mission, dont l'accès aux sources d'information.

Autre talon d'Achille de la presse nationale formulé par les intervenants. L'absence d'un conseil d'éthique et de déontologie dans la presse nationale. Cette carence a souvent entamé la crédibilité et le professionnalisme d'un secteur névralgique, d'où l'urgence de mettre en place cette instance impérative pour la promotion du professionnalisme et de l'objectivité dans le secteur de l'information. L'importance de cette structure est susceptible de contribuer à la promotion de la liberté de la presse en Algérie et à l'ancrage de traditions médiatique loin de toute dérive ou autre injure à l'honneur d'autrui. Or, les questions d'éthique et de déontologie ne sont pas abordées dans cet avant-projet, fait-on observer. Ce sont là, quelques réflexions glanées à brûle-pourpoint. Elles n'ont pas la prétention d'avoir épuisé un thème de débat aussi riche.

Pour rappel, le projet au travers de ses 36 articles fixe la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission paritaire autonome de la carte nationale de journaliste professionnel avant de fixer les critères de l'octroi de cette carte.

La commission est composée de 12 membres élus dont quatre suppléants. Les journalistes professionnels de l'audiovisuel, ceux de la presse écrite et électronique, les directeurs de publication, d'agences de presse et de journaux électroniques et les directeurs des médias audiovisuels éliront, pour chaque catégorie, deux membres titulaires et un suppléant.

M. Bouraib

Support	LIBERTE	Date	30 Juillet 2013
Titre	Avant-projet de la Carte nationale de journaliste professionnel Entre l'urgence d'assainir la corporation et la nécessaire organisation		

Après des mois, voire des années de tergiversations, la carte nationale de journaliste professionnel pourrait, enfin, voir le jour. Ainsi, le ministère de la Communication a rendu public le texte d'un avant-projet où il soumet au débat des propositions. Des propositions, somme toute, objectives mais, en revanche, le ministère de tutelle ne prend pas en compte la situation de la presse, notamment privée. Dans les faits, les journalistes ne sont aucunement représentés. Cela étant, il sera d'autant plus difficile de désigner leurs représentants au sein de la commission de la carte nationale de journaliste professionnel, lorsque l'on sait que les dissensions qui minent la corporation ont fini par la plomber. Les moult tentatives de mobiliser les journalistes autour d'un syndicat se sont avérées toutes vaines. Même le SNJ, qui avait fait naître de grands espoirs, n'arrive toujours pas à retrouver ses marques. Les tentatives de mise sur pied d'autres syndicats ont été peu concluantes.

L'initiative du département de Mohamed Saïd remet au goût du jour, non seulement le devoir des pouvoirs publics envers le secteur, mais aussi cette réalité que vit la presse. Si les médias publics sont inévitablement affiliés à l'UGTA, ceux du secteur privé restent privés de représentation légitime. La désorganisation dans le secteur n'est pas le seul problème auquel le ministère doit faire face. D'autres, plus cruciaux, peuvent surgir à tout instant. La grille des salaires laissée à l'appréciation des seuls éditeurs, les conditions de travail, les recrutements, les déclarations aux assurances, "les statuts" des journalistes exerçant sur le terrain, leur nombre..., sont autant de problèmes que la corporation doit régler avant de s'engager dans une nouvelle étape. Il y va du devenir du secteur. À cela s'ajoutent les derniers scandales révélés à propos "des petits" journaux qui bénéficient des largesses de l'Anep, sans pour autant voir leurs fonctionnaires bénéficier d'un quelconque avantage social.

Le ministère est appelé, avant de passer à l'acte, à assainir le secteur. Les propositions du ministère, réparties sur quatre sections, comprennent 36 articles. Les premiers concernant la composition et le fonctionnement de la commission de la carte de presse, la seconde concerne les dispositions relatives à sa demande, la troisième évoque ses caractéristiques et, enfin, des dispositions transitoires. "La carte nationale de journaliste professionnel est valable en toutes circonstances. Elle ouvre droit à l'accès aux sources d'information conformément aux dispositions des articles 83, 84 et 85 de la loi organique n° 12-05 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 (...), ainsi qu'aux facilités liées à l'exercice de la fonction", propose le ministère dans l'article 5.

Une aubaine à ne pas rater puisqu'elle concerne une revendication de tous les journalistes : accéder à l'information. Mais reste à savoir si les responsables algériens auront assez d'élévation d'esprit pour en finir avec la rétention de l'information. "Nos responsables gèrent nos institutions comme on gère son propre foyer", disait un journaliste qui posait des questions à un ministre qui refusait de répondre. L'on se demande aussi si le ministère a prévu des mécanismes à même d'assurer une communication institutionnelle qui ne soit pas de la propagande.

Dans l'article 6, le ministère évoque des avantages auxquels pourrait "donner droit la carte nationale de journaliste professionnel". Ils "sont fixés par arrêté interministériel et/ou par des conventions ou accords signés avec les institutions ou entreprises ou groupes d'entreprises concernées". Dans tous les pays du monde, le journaliste bénéficie de quelques avantages liés directement à l'exercice de sa fonction, comme la réduction sur le téléphone, l'Internet, les billets d'avion... mais dans le texte de l'avant-projet, il n'est fait aucunement référence à l'éthique et à la déontologie. Deux valeurs fondamentales pour le métier mais que certains titres ignorent en toute impunité.

Mohamed Mouloudj

Support	EL WATAN	Date	31 Juillet 2013
Titre	Téléphonie 3G : L'Arpt lance l'avis d'appel à la concurrence		

L'autorité de régulation des télécoms, l'ARPT a rendu public ce mercredi l'avis d'appel à la concurrence pour l'octroi des licences de téléphonie mobile de 3eme génération, appelée communément 3G.

Ses Dans un texte publié sur son site internet, l'ARPT précise que dans le « dans le cadre de l'introduction du Haut Débit Mobile en Algérie, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT), annonce que la date d'ouverture à la concurrence pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de troisième génération (3G) est fixée au Jeudi 1er août 2013 ».

L'autorité de régulation indique qu'un appel « à la concurrence national en direction des opérateurs établis et exploitant un réseau de télécommunications mobiles en Algérie pour : l'octroi de trois (03) licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de troisième génération (3G) et de fourniture de services au public ».

L'ARPT invite les opérateurs intéressés, à savoir Mobilis, Nedjma et Djezzy, à retirer le dossier d'appel à la concurrence au siège de l'Autorité de régulation (ARPT) sis au : 1 Rue, Kaddour Rahim, 16008 Hussein-Dey, Alger entre le Dimanche 11 août 2013 et le Jeudi 15 août 2013 de 9h00 à 12h00.

Elwatan.com

Support	EL WATAN	Date	01 Août 2013
Titre	Nedjma : 113 millions de dollars investis depuis janvier		

Filiale du groupe qatari Ooredoo (ex-QTel), l'opérateur de téléphonie mobile Wataniya Telecom Algérie affiche des résultats financiers à la hausse au cours du premier semestre 2013.

Ses profits nets ont triplé, passant de 29,3 millions de dollars au 1er semestre 2012 à 93,9 millions de dollars au 1er semestre 2013, soit 7,4 milliards de dinars algériens, a indiqué hier un communiqué de WTA qui exploite la marque commerciale Nedjma rebaptisée, en février dernier, Ooredoo. Ses revenus sont passés de 460,6 millions de dollars au 1er semestre 2012 à 523,6 millions de dollars au 1er semestre 2013, soit une progression de plus de 19% en dinars. Nedjma a aussi maintenu une marge Ebitda solide en grim pant de 182,3 millions de dollars au 1er semestre 2012 à 219,1 millions de dollars au 1er semestre 2013, soit une progression de plus 26% en dinars.

L'APRU, chiffre d'affaires mensuel moyen réalisé avec un client, a bondi à 9,3 dollars au 2e trimestre 2013 contre 7 dollars au 1er trimestre 2013, soit une croissance de 7%. WTA a investi 113 millions de dollars durant le 1er semestre 2013, l'équivalent de 8,9 milliards de dinars. Avec 31% de parts de marché, Nedjma revendique un portefeuille clients de 9,33 millions abonnés au 1er semestre 2013 contre 9,06 millions au 4e trimestre 2012, soit plus de 270 000 nouveaux d'abonnés enregistrés durant les six premiers mois. La filiale algérienne du groupe qatari représente 10,1% du nombre d'abonnés du groupe mère, 11,1% des revenus globaux, 10,4% de l'Ebitda, 11% des investissements globaux du groupe (Capex), d'après les chiffres de Nedjma.

Hocine Lamriben

Support	LIBERTE	Date	01 Août 2013
Titre	L'opérateur a rendu publics hier les résultats du 1er semestre 2013 Nedjma affiche un bénéfice de 93,9 millions de dollars		

Les investissements ont atteint 113 millions de dollars US, soit 8,9 milliards de dinars durant la même période.



L'opérateur de téléphonie mobile Nedjma, filiale du groupe qatari Ooredoo, a publié, hier, son bilan pour le 1er semestre de l'année en cours. Il en ressort, en substance, des résultats positifs pour l'exercice 2013 avec des revenus qui sont passés de 460,6 millions de dollars US au 1er semestre 2012, à 523,6 millions de dollars US au 1er semestre 2013, soit une progression de +19% en dinars. Le document transmis hier à notre rédaction fait état également d'Ebitda, revenus avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations, de l'ordre de 182,3 millions de dollars US à 219,1 millions de dollars US, soit une progression de + 26% en dinars, et ce, en comparaison avec la même période de l'année dernière qui a affiché 182,3 millions de dollars US.

Nedjma continue ainsi d'enregistrer une augmentation de son parc d'abonnés enrichi de 270 000 abonnés durant le 1er semestre 2013. Ainsi, le nombre d'abonnés au total a atteint 9,33 millions au 1er semestre 2013, alors qu'il était à 9,06 millions au 4e trimestre 2012.

Au chapitre investissements, Nedjma révèle avoir atteint 113 millions de dollars US durant le 1er semestre 2013 (soit 8,9 milliards de dinars). Le troisième opérateur de téléphonie mobile du pays qui enregistre 31% des parts du marché national assure avoir triplé ses profits nets qui sont passés de 29,3 millions de dollars au 1er semestre 2012 à 93,9 millions de dollars US au 1er semestre 2013, soit 7,4 milliards de dinars.

Le chiffre d'affaires mensuel moyen réalisé avec un client (Arpu) est passé, quant à lui, de 8,7 dollars US au 1er trimestre 2013 à 9,3 dollars US au 2e trimestre 2013, soit une augmentation de 7%. Nedjma, dans le groupe Ooredoo, représente, selon l'opérateur, pas moins de 10,1% du nombre d'abonnés du groupe, 11,1% des revenus globaux, 10,4% de l'Ebitda et 11% des investissements globaux du groupe (Capex). À rappeler que le groupe qatari Qtel a saisi l'occasion du Mobile World Congress, tenu en février dernier en Espagne, pour annoncer le changement d'appellation et se présenter désormais en tant qu'"Ooredoo". Une nouvelle marque commerciale à introduire entre 2013-2014.

Nabila SAIDOUN

COOPERATION / INTERNATIONAL

Support	LIBERTE	Date	29 Juillet 2013
Titre	Algérie - UE : Les produits agricoles algériens recevront le label d'"appellation d'origine"		

Les produits agricoles algériens vont bientôt bénéficier de signes distinctifs liés à l'origine (indication géographique et appellation d'origine) pour mieux s'exporter à l'étranger et notamment au sein des pays de l'Union européenne.



Un appel à proposition pour un projet de jumelage institutionnel au profit du ministère du Commerce est d'ailleurs publié sur le site de la Commission européenne pour la sélection d'une ou de plusieurs institutions d'Etats membres pour la mise en œuvre de ce jumelage.

Selon une source du Programme d'appui à l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE, ce projet de jumelage "est au bénéfice" de l'Agence nationale de promotion des exportations (ALGEX) et "pourrait être concrétisé dans quelques mois" et va concerner certains produits à l'exemple de Deglet Nour et l'olive sigoise.

L'UE annonce que cette démarche vise à parvenir au "renforcement du dispositif de reconnaissance de la qualité des produits agricoles par les signes distinctifs liés à l'origine". L'objectif du jumelage est de se rapprocher "du cadre législatif et des lignes directrices de la réglementation européenne dans ce domaine", explique l'UE. Ce projet de jumelage vient en complément de celui déjà en cours d'exécution dans le secteur de l'agriculture avec l'objectif de création de l'Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires. Ce projet a démarré depuis novembre 2012 pour être achevé en 24 mois avec à la clé de nombreuses missions pour former des enquêteurs. Les informations recueillies notamment sur les prix vont alimenter une base de données qui servira d'outil d'appui à la décision aussi bien au profit des institutions comme le ministère de l'Agriculture que pour les acteurs du marché.

De nombreux organismes comme la Chambre nationale d'agriculture, et les Offices des filières agricoles, comme celui des céréales, ou encore les ministères du Commerce et de l'Industrie sont concernés par cette démarche.

Ce jumelage doit permettre d'assurer une meilleure connaissance du secteur agricole et agroalimentaire et des différentes filières, notamment celles des céréales, du lait et de la pomme de terre.

Publié dans : Algérie, UE, agriculture, ALGEX

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	30 Juillet 2013
Titre	Prêts au partenariat avec l'Algérie, les Français affichent leur savoir-faire dans le solaire		

L'ambitieux programme algérien de développement des énergies renouvelables qui prévoit d'assurer près de 40% de la production d'électricité à l'horizon 2030 intéresse ses principaux partenaires commerciaux. Un groupe de journalistes algériens a été invité par les autorités françaises pour un voyage d'étude destiné à exposer le savoir-faire hexagonal dans ce domaine.

Les visites organisées sur différents sites de production et de recherche dans les régions de Paris , Bordeaux et Grenoble illustrent tout d'abord l'importance prise dans une période récente par le concept de «pôle de compétitivité» .Il vise à exploiter au maximum, en les regroupant sur un site unique dont le développement initial est pris en charge par le gouvernement central ou par les autorités régionales, les synergies entre universités, centres et instituts de recherche, grandes entreprises, réseaux de PME, mais aussi start-up couvées au sein de pépinières d'entreprises. La formule est en plein boom. «Il existe actuellement 71 pôles de compétitivité (ou clusters) en France et notre rôle est d'abord de participer au développement des PME innovantes en les accompagnants dans leur activité économique et leur stratégie à l'international», explique François Chevillard, délégué général du pôle de compétitivité francilien baptisé Medicen Paris Région. Et d'ajouter : «L'une de nos principales missions est de contribuer à l'émergence et à la réalisation de projets d'innovation collaboratifs entre partenaires publics et privés.»

LES COUTS DU SOLAIRE DE PLUS EN PLUS COMPETITIFS

Les acteurs français activant dans le développement des énergies renouvelables mettent surtout en avant leur fort potentiel technologique de recherche et de savoir-faire permettant, notamment, de produire de l'énergie solaire à des coûts désormais très compétitifs. Dans la région de Grenoble, un organisme de recherche de grande envergure, l'Institut national français de l'énergie solaire (INES), cohabite sur un site dédié principalement aux énergies renouvelables avec de nombreuses entreprises spécialisées.

Il consacre l'essentiel de ses activités à la recherche, à l'innovation ainsi qu'à la formation dans le segment du solaire. «Les coûts de l'énergie solaire ont énormément baissé ces dernières années et nous croyons fortement que le photovoltaïque va gagner la bataille de la compétitivité par rapport aux autres formes de production d'électricité», affirme le directeur général de l'INES, Jean-Pierre Joly. N'hésitant pas à afficher son scepticisme à l'égard du projet solaire Desertec, notre interlocuteur estime, néanmoins, que les énergies nouvelles sont vouées à connaître une formidable expansion dans les années à venir. Sur le même site, la société Soitec cible surtout les régions du globe à fort ensoleillement. Son vice-président de la division énergie solaire, José Beriot, est à l'affût de tout projet en Algérie dans le domaine du solaire. La règle des 51/49%, assure-t-il, ne constitue pas un obstacle à la concrétisation d'éventuels partenariats avec Sonelgaz avec laquelle des contacts ont déjà été pris.

DE VRAIES OPPORTUNITES DE PARTENARIAT

Pour de nombreuses entreprises françaises du secteur des énergies renouvelables, la taille du marché est aujourd'hui un facteur critique de croissance. L'importance du potentiel algérien est clairement perçue comme un levier susceptible de faire décoller une activité et des projets souvent encore réduits à une taille modeste. Si du côté de la filiale des énergies nouvelles du groupe Areva, on explique clairement que, dans l'immédiat, une éventuelle participation au programme algérien consisterait exclusivement en des offres de technologies clés en main, la plupart de nos interlocuteurs indiquent, en revanche, être tout à fait disposés à aller vers d'éventuels projets de partenariat et d'investissement en Algérie impliquant une forte délocalisation de l'activité. Cet intérêt pour d'éventuelles collaborations dans la réalisation de projets solaires en Algérie est affiché par des entreprises implantées dans la région bordelaise, dont notamment Sunna Design, une start-up spécialisée dans les solutions d'éclairage public solaire, et Exosun, qui active dans le domaine des suiveurs solaires permettant d'optimiser la productivité des centrales photovoltaïques. «Même si nous n'avons pas encore décroché de marchés en Algérie, nous y avons déjà identifié de potentiels sous-traitants pour l'avenir» assure le directeur commercial d'Exosun, Jean-Marc Fabius, qui considère que près des 2/3 de la valeur des équipements qu'il propose pourraient être produit en Algérie.

Yazid Taleb

Support	LIBERTE	Date	01 Août 2013
Titre	Le programme a été adopté avant-hier par la Commission européenne 10 millions d’euros pour la gouvernance politique et économique en Algérie		

“Ce programme d’appui à la gouvernance en Algérie est en lien direct avec les priorités mises en avant par le gouvernement algérien et a pour objectif d’intervenir en soutien à des organismes qui jouent un rôle important dans la gouvernance du pays (par exemple les deux Chambres du Parlement, l’Office de lutte contre la corruption, la Cour des comptes, une école de journalistes, le barreau)”, souligne la Commission européenne dans un communiqué.



Dans le cadre du programme Spring (Soutien au partenariat, à la réforme et à la croissance inclusive), créé pour accompagner les pays du voisinage sud suite aux événements du Printemps arabe, la Commission européenne a adopté au bénéfice de l’Algérie un programme d’appui à la gouvernance, doté de 10 millions d’euros. Ce programme vise à renforcer les institutions de gouvernance dans les domaines économique et politique.

Ses objectifs consistent à consolider l’État de droit, y compris l’accès à la justice, à renforcer la lutte contre la corruption, à encourager la participation de tous les citoyens aux processus de développement et à améliorer le suivi de la gestion des finances publiques. Le Commissaire européen à l’Élargissement et Politique européenne de voisinage, Štefan Füle, a déclaré que “ce nouveau programme, destiné à accompagner la dynamique de développement de l’Algérie, contribuera à renforcer l’expertise de divers organismes impliqués dans la gouvernance économique et politique de l’Algérie. À ce titre, le programme appuiera notamment la création d’espaces de dialogue entre le Parlement (Assemblée populaire nationale) et la société civile, améliorera l’accès du citoyen à la justice et renforcera la vérification externe des dépenses publiques et le suivi-évaluation de la performance des services publics”. Les deux principaux volets du programme se concentreront sur ces deux aspects et seront complétés par un volet “communication-média-transparence”.

Ces appuis pourront se traduire par des missions d’accompagnement et d’assistance technique de court terme, des jumelages, des Taiex (Technical Assistance and Information Exchange, missions ou formations court terme par des experts d’institutions publiques de l’UE), ou à travers des petits projets complets qui comprendront un ensemble d’activités comme des formations courtes. Les organismes concernés pourront être, à titre indicatif, l’Assemblée nationale populaire et le Conseil de la nation, l’Office de lutte contre la corruption, la Cour des comptes, une école de journalistes, le barreau des avocats, etc.

“Ce programme d’appui à la gouvernance en Algérie est en lien direct avec les priorités mises en avant par le gouvernement algérien et a pour objectif d’intervenir en soutien à des organismes qui jouent un rôle important dans la gouvernance du pays (par exemple les deux Chambres du Parlement, l’Office de lutte contre la Corruption, la Cour des comptes, une école de journalistes, le barreau)”, souligne la Commission européenne dans un communiqué.

La consolidation de l’État de droit et l’amélioration de la gouvernance sont deux des objectifs majeurs des instruments au service de la coopération entre l’Algérie et l’UE. Le programme Spring, avec un budget global de plus de 500 millions d’euros pour la période 2011-2013, vise à soutenir les pays partenaires du Sud méditerranéen dans leur processus de transition démocratique et de les aider à relever les défis socioéconomiques urgents auxquels ils sont confrontés. Spring met particulièrement l’accent sur un appui lié à la transformation démocratique et au renforcement des institutions ainsi qu’à la croissance et au développement socio-économique durable et inclusif.

Meziane Rabhi

EVENEMENTS

Support	HORIZONS	Date	28 Juillet 2013
Titre	Maroc Les entreprises algériennes invitées au 2e Salon international du Halal		

Les entreprises algériennes intéressées par le marché Halal sont invitées à participer à la 2e édition du Salon Expo Halal International qui aura lieu les 26 et 27 septembre 2013 à Meknès. Sous le thème « produits Halal à l'export : recherches et innovations », ce seul salon professionnel Halal en Afrique mettra en valeur les meilleures initiatives qui valorisent l'innovation et la recherche et développement, indique sur son site web l'Agence algérienne de promotion des exportations (Algex).

Ce salon est un rendez-vous professionnel au service de tous les acteurs internationaux du Halal : producteurs d'aliments et de composants alimentaires et assimilés, industriels et agro-industriels, distributeurs, professionnels des services dédiés (banques, assurances, mutuelle, éducation). Plusieurs thématiques seront retenues pour l'importance de leur impact sur l'évolution du secteur, notamment en Europe. Chacun de ces thèmes fera l'objet de conférences qui seront animées par des Maghrébins et Européens. En outre, le marché du Halal mondial, qui pèse plus de 500 milliards d'euros, est en pleine croissance, avec une population de plus de 1,3 milliard de musulmans.

Il a de grandes perspectives de développement puisqu'il représente 16% du poids de l'industrie alimentaire mondiale. Le secteur Halal, qui connaît une croissance de plus de 10% par an, offre aux professionnels de l'agroalimentaire et d'autres secteurs concernés de grandes perspectives de développement. En Europe, la France se classe première parmi les consommateurs de produits halal devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. La viande représente 88% des produits halal.

Support	EL MOUDJAHID	Date	29 Juillet 2013
Titre	2e salon international du Halal au Maroc : Les entreprises algériennes invitées		

Les entreprises algériennes intéressées par le marché Halal sont invitées à participer à la 2e édition du Salon Expo Halal international qui aura lieu les 26 et 27 septembre 2013 à Meknès (Maroc).

Les entreprises algériennes intéressées par le marché Halal sont invitées à participer à la 2e édition du Salon Expo Halal international qui aura lieu les 26 et 27 septembre 2013 à Meknès (Maroc). Sous le thème "produits Halal à l'export : recherches et innovations", ce seul Salon professionnel Halal en Afrique, mettra en valeur les meilleures initiatives qui valorisent l'innovation, la recherche et le développement, indique sur son site web l'Agence algérienne de promotion des exportations (ALGEX).

Ce Salon est un rendez-vous professionnel au service de tous les acteurs internationaux du Halal : producteurs d'aliments et de composants alimentaires et assimilés, industriels et agroindustriels, distributeurs, professionnels des services dédiés (banques, assurances, mutuelle, éducation). Plusieurs thématiques seront retenues pour l'importance de leur impact sur l'évolution du secteur notamment en Europe. Chacun de ces thèmes fera l'objet de conférences qui seront animées par des Maghrébins et Européens. En outre, le marché du Halal mondial, qui pèse plus de 500 milliards d'euros, est en pleine croissance, avec une population de plus de 1,3 milliard de musulmans. Il a de grandes perspectives de développement puisque il représente 16% du poids de l'industrie alimentaire mondiale. Le secteur Halal, qui connaît une croissance de plus de 10% par an, offre aux professionnels de l'agroalimentaire et d'autres secteurs concernés de grandes perspectives de développement. En Europe, la France se classe première parmi les consommateurs de produits Halal devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. La viande représente 88% des produits halal.

Publié dans : Maroc, Halal

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	29 Juillet 2013
Titre	Les PME algériennes appelées à investir le créneau : Le marché du Halal pèse plus de 600 milliards de dollars		

Le marché mondial du Halal est en plein essor, et partout dans les pays occidentaux notamment fleurissent des groupes agroalimentaires spécialisés dans les produits casher, dont les viandes et les abats.

Un marché qui intéresse bien sûr au premier chef les musulmans et les juifs, qui ne consomment que la viande halal. Le marché mondial du Halal, selon des instituts de recherche, pèserait plus de 600 milliards de dollars avec un peu plus de 1,9 milliard de consommateurs musulmans. C'est dans cette perspective que l'Agence algérienne des exportations (Algex) a appelé les entreprises nationales spécialisées dans l'agroalimentaire à s'investir dans ce créneau et participer au prochain Salon international du halal qu'organise, pour la seconde fois, la ville marocaine de Meknès (26-27 septembre 2013). Sous le thème «Produits halal à l'export : recherches et innovations», ce seul salon professionnel Halal en Afrique mettra en valeur les meilleures initiatives qui valorisent l'innovation et la recherche et développement, indique sur son site web l'Agence algérienne de promotion des exportations (Algex).

Ce salon est un rendez-vous professionnel au service de tous les acteurs internationaux du Halal : Producteurs d'aliments et de composants alimentaires et assimilés, industriels et agro-industriels, distributeurs, professionnels des services dédiés (banques, assurances, mutuelle, éducation). Ailleurs dans le monde, plusieurs pays à forte communauté musulmane organisent annuellement des salons internationaux du Halal, notamment celui de Paris, ou celui de Sarajevo (Bosnie) qui bat le rappel de tous les producteurs de produits halal des Balkans. En Russie, et notamment à Moscou, en Espagne, en Allemagne et un peu partout en Europe fleurissent des marchés Halal et des marques que les Algériens connaissent bien, comme Maggi pour les bouillons cubes.

Le boom du Halal

En fait, la demande sur les produits halal en Europe et dans le monde est devenue telle qu'un véritable business est né, et qui brasse, rien qu'en France, en moyenne un peu plus de 6 milliards d'euros par an. Une récente étude réalisée en Algérie indique que les variétés des produits halal, notamment les viandes et les dérivés de viandes, sont destinées à une population mondiale d'environ 1,6 milliard de personnes, et cela va de l'Alaska en passant par les Etats-Unis et Canada vers les lointains pays asiatiques et l'Amérique Latine. Le marché mondial du Halal pèse en outre quelque 630 milliards de dollars, et sa croissance évolue chaque année de 10%. Lors d'une réunion à Alger, des experts du marché Halal ont fortement recommandé aux PME algériennes spécialisées dans l'agroalimentaire d'investir dans ce type de marché, en pleine croissance régionale et mondiale.

Une niche qui pourrait apporter un plus aux exportations algériennes hors hydrocarbures. Car en face, la concurrence est rude, et déjà présente sur le marché national. Selon Ali Aris, expert algérien, «le marché Halal est largement accessible aux opérateurs algériens issus du monde de l'agroalimentaire. Il n'est pas difficile de s'affirmer dans ce marché, contrairement aux restrictions imposées pour accéder au marché européen». Avec des exportations de moins de 30 millions de dollars, l'Algérie a «tout à gagner en investissant dans ce créneau en croissance permanente», a-t-il dit lors d'une rencontre sur le marché Hallal. D'autant que le marché algérien est dans le viseur de grandes marques du Hallal européen, comme cette entreprise polonaise (Beirnacki) qui veut investir le marché algérien en tablant sur notamment des produits estampillés hallal comme les merguez ou les hot-dogs.

Née en 1993, la société Biernacki se prévaut d'être aujourd'hui le «n°1 en Europe et le troisième dans le monde dans le segment de la viande bovine» hallal et casher. Elle dispose du plus grand abattoir d'Europe avec 2.500 bœufs abattus quotidiennement, et avec une production estimée à 200 tonnes par jour et 6.000 tonnes par mois, selon Sherif Youssef. Signe de la croissance foudroyante de ce créneau, destiné notamment à l'export vers les pays occidentaux à forte concentration musulmane (Etats-Unis, Canada, Europe, Asie, Afrique), le nombre de compagnies qui obtiennent la certification halal rien que dans la région des Balkans augmente de 30% à 40% par an.

Un marché juteux

Leur chiffre d'affaires est estimé à 550 millions d'euros, estime Amir Sakic, directeur d'une agence de certification à Sarajevo. Et dans cette région du monde, les compagnies qui ont demandé à être certifiées «Halal» sont Croates, Serbes, Monténégrines ou encore Macédoniennes, pays voisins de la Bosnie. Mais, c'est en Belgique, en Hollande, en Grande-Bretagne et en Allemagne que les produits halal sont les plus demandés et où la forte demande des communautés musulmanes, dont celles maghrébines, en fait un marché en pleine croissance.

Mais, c'est celui de France qui a le plus la «cote». Il pèse plus de 5,5 milliards d'euros annuellement et est en pleine croissance. Selon une étude française, l'offre halal des grandes marques locales comme Duc, Fleury Michon, Herta, Knorr, Labeyrie, Liebig, Maggi est moins bien identifiée par les consommateurs, comparée à celle des marques présentes historiquement sur ce marché telles Dounia, Isla Délice, Isla Mondial, Médina, Saada, Jumbo, Zakia. Des marques qui sont même commercialisées en Algérie, Tunisie et Maroc. Autant dire qu'avec la poussée démographique dans les pays du Sud, la demande en produits hallal connaîtra des niveaux de croissance telle que le plus grand marché de l'agroalimentaire dans le monde pour les prochaines années sera celui des produits casher et hallal.

Yazid Alilat

Support	EL MOUDJAHID	Date	30 Juillet 2013
Titre	Industrie : 7e salon international		

Le 7e Salon international de l'industrie, Alger industries, se tiendra du 7 au 10 octobre 2013 au Palais des expositions de la Safex (Pins Maritimes, Alger).

Le ministère de l'Industrie qui en assure le patronage ambitionne de mettre à contribution cet espace marketing de choix pour faire connaître les enjeux économiques majeurs des prochaines décennies et les objectifs que l'Etat s'est fixés à travers la nouvelle stratégie industrielle qu'il vient à peine d'arrêter. Le salon pourrait de ce fait constituer un temps fort pour la diffusion et la vulgarisation des grandes lignes de cet important document stratégique dont, faute de communication, les opérateurs concernés connaissent peu de choses.

Interrogé sur la question de savoir si le prochain salon a des chances d'intéresser les entreprises du secteur public qui n'avaient jamais brillé par leur présence, Sadok Stiti, PDG de la société Batimatec Expo, à qui échoit l'organisation du salon Alger Industries, estime que contrairement aux sociétés privées nationales et étrangères qui sont de plus en plus nombreuses à prendre part à cette manifestation parce qu'elles y trouvent intérêts, les entreprises publiques, à l'évidence moins soumises à l'obligation de résultats, sont effectivement beaucoup plus frileuses.

Notre interlocuteur demeure convaincu qu'en tant que dépositaire de l'autorité de l'Etat sur les entreprises publiques industrielles, «le ministère de l'Industrie a un grand rôle à jouer en matière d'incitation des EPE industrielles à participer à cette manifestation qui peut s'avérer positive à bien des égards, aussi bien, pour le ministère, que pour les unités économiques concernées». Le premier pourrait en effet tirer profit de cet espace de rencontre regroupant de nombreuses sociétés pour diffuser sa nouvelle stratégie et expliciter l'importance des objectifs à atteindre. Les entreprises industrielles gagneraient, quant à elles, à développer leurs actions marketing et à prendre connaissance des avancées technologiques en vue d'éventuelles acquisitions.

Le prochain Salon Alger Industries ambitionne de regrouper un maximum d'acteurs industriels publics et privés parmi lesquels on recense déjà des investisseurs, des fabricants d'équipements, des bureaux d'études internationaux, les entreprises de réalisations, diverses entreprises de services (institutions bancaires, assurances leasing, formation) et toute une panoplie de sous-traitants.

Pas moins de 30 sociétés françaises, 15 sociétés turques et 22 sociétés algériennes ont d'ores et déjà confirmé leur participation, selon le président de Batimatec Expo qui, toutefois, déplore que seules trois entreprises du secteur public (dont une banque) se sont inscrites à ce jour.

Nordine Grim

Support	EL MOUDJAHID	Date	30 Juillet 2013
Titre	Salon international de la récupération d'énergie Les PME algériennes courtisées		

L'Andi (Agence nationale de développement de l'investissement) a appelé les entreprises algériennes à participer à la 17e édition du Salon international de la récupération d'énergie, du matériel et du développement durable, qui se tiendra du 6 au 9 novembre prochain à Rimini (Italie).

Les entreprises algériennes, qui veulent participer sous forme de rencontres d'affaires “B to B” à cet événement, sont invitées par les organisateurs à entreprendre les démarches nécessaires pour une inscription avant le 5 septembre prochain, indique l'Andi sur son site web. Le salon est considéré comme une des plus importantes plateformes méditerranéennes dans le domaine de la valorisation et du recyclage des déchets ainsi que pour l'industrie de la future “green economy”.

Les expositions de cette édition porteront essentiellement sur les secteurs du recyclage et la valorisation des déchets, le traitement des eaux usées industrielles et domestiques, l'industrie chimique et la biomasse, l'assainissement des sites, sols et sédiments contaminés et le traitement de la pollution de l'air.

Les entreprises pouvant postuler pour une participation au salon doivent activer dans les secteurs de la chimie pharmaceutique, transformation des métaux, pétrole et gaz, traitement des eaux, de l'air et des déchets, ainsi que dans le recyclage des matières plastiques, caoutchouc, papier, carton et bois.

Rubrique Economie